

Conseil de l'Égalité des Chances
entre Hommes et Femmes



Raad van de Gelijke Kansen
voor Mannen en Vrouwen

Journée d'études - 22 juin 2022

Le travail à temps partiel (in)volontaire ?

Le sens du partage

Dominique De Vos

Conseil de l'Égalité des Chances entre Hommes & Femmes

Pourquoi le temps partiel ?

- Augmentation exponentielle des travailleurs à temps partiel « de crise » depuis les années 80
- Différences : 44 % de femmes et 11,5 % d'hommes travaillent à temps partiel
- Emploi total: 39 % féminin
- Conditions de travail atypiques peu compatibles avec la vie familiale et sociale
- Discriminations indirectes réelles et potentielles



Pourquoi des enquêtes en Belgique?

- « Aller sur le terrain » des conditions de travail en entreprises
 - Contextualiser les situations personnelles
 - Vérifier les déclarations académiques et politiques
 - Objectiver les raisons de travail à temps partiel
- Enquête quantitative ET qualitative (témoignages)

Méthodologie

- Choix de 4 secteurs selon le taux de féminisation et celui du temps partiel
 - Commerce:
 - Nettoyage :
 - Soins de santé, maisons de repos :
 - Banques & assurances (secteur de contrôle)
- Rédaction d'un questionnaire, valable pour les 4 secteurs
- Démarche participative: groupes de rédaction avec les travailleurs des 4 secteurs
- Transmission papier et en ligne
- Soutien des organisations syndicales



SECTEURS

SECTEUR	TOTAL GENERAL Nace 2018	% FEMMES employées	% TEMPS PARTIEL TOTAL	% HOMMES	% FEMMES
Commerce	428,872	52 %	35 %	15 %	54 %
Nettoyage	127,781	85 %	82 %	6, 5 %	75 %
Santé humaine et action sociale	509.980	80 %	59 %	29%	67%
Banques et assurances	122.850	53 %	28 %	11 %	42 %
HORECA	107.0763	48 %	55	44 %	65 %

Questionnaire

- profils des répondants hommes et femmes (âge, études, famille, sources de revenu)
- positions dans l'entreprise (contrat-statut- fonction-...)
- organisation du temps de travail dans l'entreprise (durée, horaires, rythme, intensité, ...)
- raisons de travail à temps partiel
- commentaires et suggestions libres
- Questions croisées
- anonymat

Réponses

- 1.106 réponses dont
 - 472 pour le Commerce
 - 210 pour les Maisons de repos
 - 348 pour le secteur Financier
- majoritairement de femmes
- trop peu de réponses dans le nettoyage pour les traiter
- différences marquées entre secteurs et points de convergences aussi
 - **Indicateurs de tendances**

Focus sur le Commerce et les Maisons de repos

Le travail à temps partiel est **GENRÉ**

- Commerce: 68 % de femmes à temps partiel, entre 20 à 32 H/semaine
- Maisons de repos : 67 % femmes à temps partiel en moyenne de 19 H/semaine
→ nécessité d'un deuxième emploi

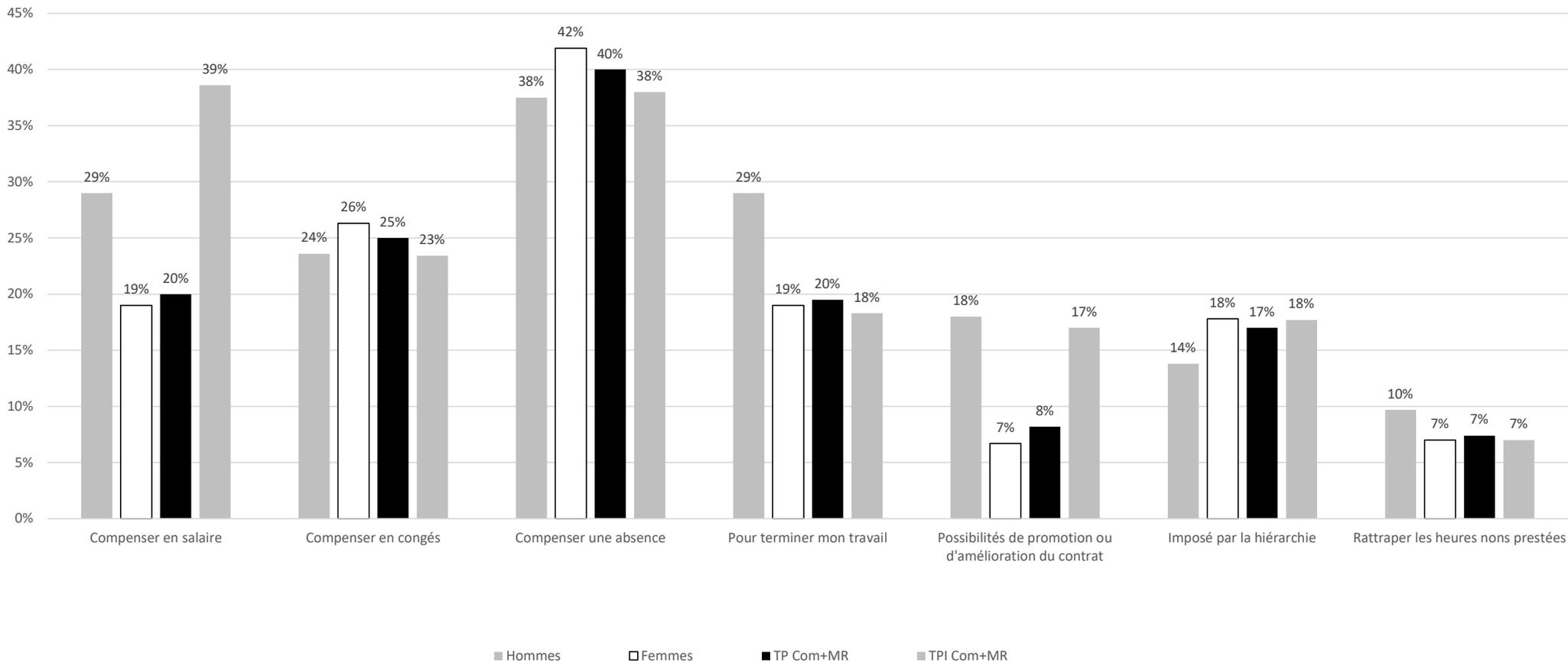
Focus sur le Commerce et les Maisons de repos

-**et STRUCTUREL** :
- 80 et 90% a toujours travaillé à temps partiel
- Plus des 3/4 des répondants approchant de la fin de carrière a toujours travaillé à temps partiel dans l'entreprise
- 3/4 des répondants déclarent qu'il n'y a pas de temps plein disponible dans l'entreprise ou trop difficile à obtenir

Temps partiel involontaire ?

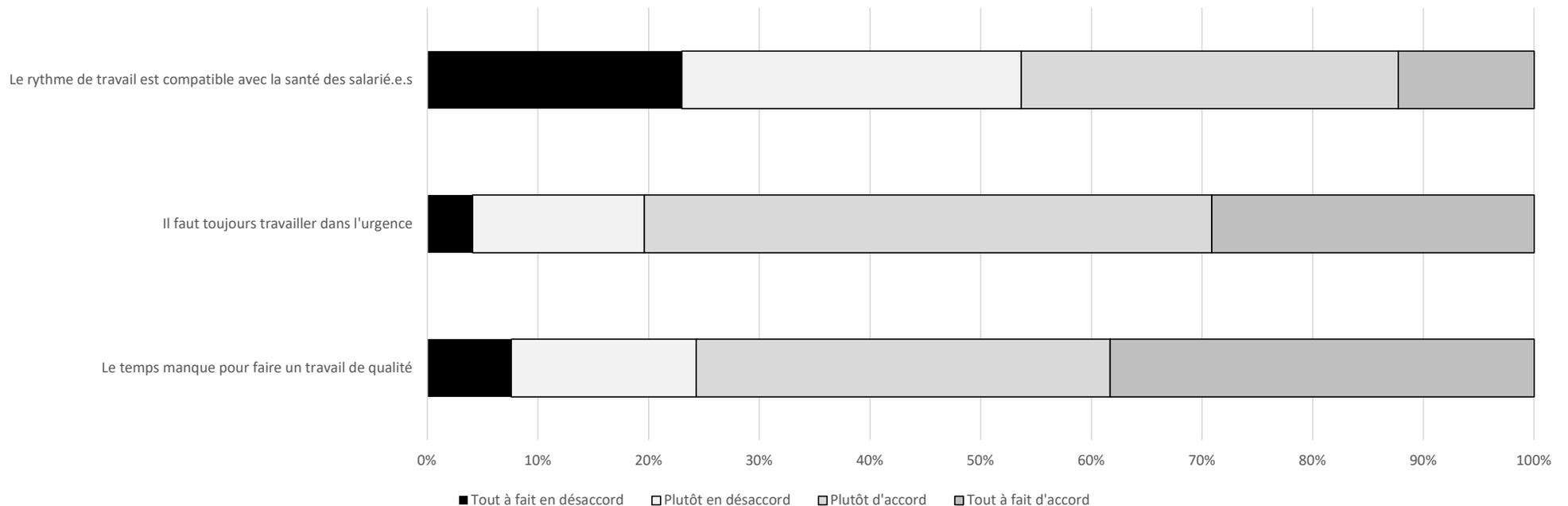
- **Aimeraient travailler à temps plein:** Commerce (35%); Maisons de repos (45%)
→ **probabilité que le TPa est involontaire (TPaI)**
- Dans ce groupe, 80 % effectuent des **heures complémentaires** et 45 % en prestent régulièrement ou presque toujours (30 % pour les femmes et 45 % pour les hommes) → **variable d'ajustement**
- Dans quelles circonstances ? :
 - Compenser une absence
 - Augmenter un salaire
 - Terminer son travail (! secteur Finances)
 - Imposé par la hiérarchie
 - *Compenser en congés* (conciliation Vie privée/vie professionnelle)

Raisons des heures en plus (sexe et TTPI)



Flexibilité & intensité du travail

- La flexibilisation du travail entraîne une intensification du travail
- la charge de travail rend l'augmentation du travail à temps plein physiquement impossible



Raisons du temps partiel

- Liées à l'organisation du travail :
 - Commerce (40 %) et Maison de repos (36 %)
 - liées à la sphère privée (enfants, personnes dépendantes, santé): Commerce (23%)et Maisons de repos (13%)
- ©! Réponses uniques et multiples → **les motifs s'interpénètrent**
- Raisons qui empêchent d'augmenter le temps de travail :
 - refus de la hiérarchie,
 - pour des raisons économiques de l'entreprise (avenant au contrat; flexibilité, variabilité)
 - + la pénibilité dans les maisons repos (charge globale et variabilité des horaires)

Conciliation vie privée -vie professionnelle?

- **Horaires variables**
 - Maison de repos(85 %)
 - commerce (95%)
- **Prévisibilité**
 - Maison repos : max. 1 semaine à l'avance (64%)
 - Commerce: 3 semaines à l'avance (50%))
 - Dernière minute : Commerce (31%); Maisons repos (27%)
- **Pas de différence d'horaires selon la situation familiale et la présence d'enfants**

A retenir a minima

- L'offre d'emploi est structurellement à temps partiel
- Le caractère involontaire du TTP s'explique fortement par l'organisation du travail dans l'entreprise
- L'arbitrage entre les contraintes de la sphère privée et celles de la vie professionnelle (flexibilité- pénibilité) rend difficile une conclusion tranchée
- Les témoignages spontanés révèlent des situations douloureuses exigeant une résilience des femmes.



Merci de votre attention

Domie.devos@outlook.com

